
Plan d'aménagement particulier (PAP)

PARTIE ÉCRITE modifiée selon avis 17262/81C


« SENIORENRESIDENZ PETITE SUISSE »

Mandataire:

Immo B & S S.A.

1, rue des Jardins
L-6310 Beaufort

Référence : 17262/81C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation
du : 23.12.2014
Pour le Ministre de l'Intérieur,

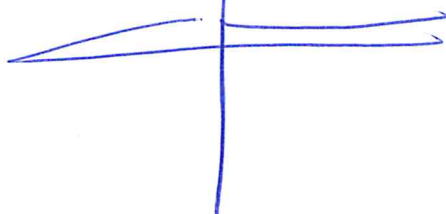
(s) 
Ministre de la Sécurité sociale
Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
Ministre des Sports



Auteur du projet

ROMAIN SCHMIZ
architectes & urbanistes

16, avenue Gaston Diderich
L - 1420 Luxembourg
Tél.: 44 17 10
Fax: 44 17 10 60



Luxembourg, décembre 2014

Partie écrite du PAP

1. Données du PAG en vigueur	4
2. Résumé des prescriptions communales	4
3. Prescriptions réglementaires du PAP « SENIORENRESIDENZ PETITE SUISSE »	4

Partie écrite du PAP

Toutes les données de la partie écrite sont définies dans la partie graphique du PAP (voir annexes) : Tout ce qui n'est pas défini dans le PAP est complété par la partie écrite du PAG de la Commune de Beaufort.

VU ET APPROUVÉ
Beaufort, le

18 DEC. 2014

Le Conseil Communal,

Sanguesser

Perera

ROMAIN SCHMIZ
architectes & urbanistes

1. Données du PAG en vigueur

Zone PAG: Zone de logements encadrés

2. Résumé des prescriptions communales

Critères	prescriptions
Zone PAG	Zone de logements encadrés
Recul latéral	Voir partie graphique; Plan 001
Recul avant	Voir partie graphique; Plan 001
Recul arrière	Voir partie graphique; Plan 001
Hauteur max. admise (faîte, resp. toiture plate)	Max. 107,00 müNN; ceci correspond à une hauteur maximale du bâti de 11.00m se référant au point défini au milieu du giratoire. (voir partie graphique, plan 002) (Hauteur 96,00 müNN.)
Nombre de niveaux admis	Max. 3 étages; rez-de-chaussée, étage, combles
Sous-terrain	Pas de sous-sol
Pente et forme de toiture	Toiture plate
Nombre d'emplacements	1 parking par unité d'habitations en plus d'un emplacement pour 50 m ² d'administration, commerce, café ou restaurant.

Répartition des surfaces (surfaces privées/surfaces publiques)

Surface totale PAP	13.826,36 m ²	
Surface privée	13.826,36 m ²	(100 %)
Surface publique	0 m ²	(0%)

Suite à la demande de la Commune de Beaufort, aucune surface n'est cédée dans le cadre du PAP.

3. Prescriptions réglementaires du PAP « SENIORENRESIDENZ PETITE SUISSE »

Conception des surfaces extérieures

L'aménagement des emplacements extérieurs sera réalisé avec un revêtement en pavés écologiques.

Espaces verts privés

Des espèces indigènes seront à planter dans les espaces verts.